



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

REUNION du 6 décembre 2023

PV N.9

PRESIDENT : M Bernard COUDERT

PRESENTS : MME DELEBECQUE Christine - MM. DESPLAT Olivier (CTD) – ROUX Nicolas – THARAUD Gérard

EXCUSE : M. FALL Angelo

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de L'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF. Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

LA COMMISSION FOOT ANIMATION LANCE UN APPEL A CANDIDATURES POUR LES MANIFESTATIONS SUIVANTES :

- LA FINALE DEPARTEMENTALE PITCH U13 DU 06/04/2024
- LA FINALE LACORRE DU 01/06/2024
- LES FINALES U13 CAILLETON ET BOUCHER
- LA FINALE U11 VILLEDIEU DU 08/06/2024
- REPONSE SOUHAITEE AVANT LE 15 JANVIER 2024-

CATEGORIE U13

RAPPEL AUX CLUBS

La commission Foot Animation rappelle à tous les clubs que les défis techniques sont à réaliser OBLIGATOIREMENT



POLE COMPETITIONS

PROCES – VERBAL

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

U13 D3 Poule C, BEAUBREUIL - LAFARGE du samedi 25 novembre 2023

Merci aux 2 clubs de se contacter afin de trouver une date pour jouer ce match **avant** les vacances de Noël.

La commission précise qu'elle a entendu les arguments de chacun et ne procédera pas au forfait de l'équipe visiteuse.

CHAMPIONNAT

Mise à jour :

- U13 D3 PB : CA RILHAC RANCON 3 – US SOLIGNAC LE VIGEN 2 à jouer le mercredi 20/12.
- U13 D3 PC : CA RILHAC RANCON 4 – SA LE PALAIS SUR VIENNE 2 à jouer le mercredi 13/12.

Rappel des accessions à la fin de la phase du mois de décembre :

D1 : 3 accessions en U13 critérium régional et 4 descentes en D2

D2 : 5 accessions en D1 et 3 descentes en D3

D3 : 3 accessions en D2

CHALLENGE PITCH :

- La finale régionale du challenge PITCH aura lieu le week-end du 27 et 28 avril 2024 à GUJAN-MESTRAS (33)

AMENDES

MATCH N. 52628.1 LIMOGES FOOTBALL 2 – USECC 1 U13 D2 POULE B DU 25.11.2023

- Amende de 19€ au club de LIMOGES FOOTBALL 2 pour feuille de match non informatisée.

MATCH N. 53188.1 LIMOGES LANDOUGE 1 – BESSINES MORTEROLLES 2 U13 D4 POULE POULE B DU 02.12.2023

- Amende de 20€ au club de US BESSINES MORTEROLLES 2 pour son 1^{er} forfait.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

FEUILLE ANNEXE JONGLERIE

Le défi jonglerie est à réaliser obligatoirement avant chaque match de championnat.
Le club recevant doit transmettre au district la feuille annexe dans les 72h.

A l'attention des clubs qui ont des matchs en retard : Merci de vous mettre à jour.

CATEGORIE U11

RAPPEL REGLEMENTAIRE CHALLENGE :

Selon l'article 10 paragraphe 3 du règlement des challenges : 1 seule équipe par club est autorisée à participer aux finales LACORRE et VILLEDIEU.

Les plateaux U11 du samedi 11/11/2023 annulés suite aux intempéries sont reportés au samedi 16/12/2023.

CHALLENGE LACORE

- Manque retour du P5 organisé par ST LEONARD 1.
- Manque retour du P6 organisé par PANAZOL 2.
- Manque retour du P14 organisé par ENT NANTIAT-COMPREIGNAC 1.

CHALLENGE VILLEDIEU

- Manque retour du P2 organisé par ST JUST LE MARTEL.
- Manque retour du P6 organisé par ST PRIEST TAURION.
- Manque retour du P7 organisé par BOSMIE CHARROUX 1.

AMENDES

- Amende de 11€ au club de ENT NANTIAT – COMPREIGNAC 2 pour son forfait au Challenge Lacore du 02/12/2023.
- Amende de 11€ au club de ENT NANTIAT – COMPREIGNAC 3 pour son forfait au Challenge Villedieu du 02/12/2023.
- Amende de 11€ au club de BUJALEUF pour son forfait au Challenge Villedieu du 02/12/2023.
- Amende de 11€ au club de LIMOGES LANDOUGE FOOT pour son forfait au Challenge Villedieu du 02/12/2023.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

CATEGORIE U9/U7

Pour les catégories U9 + U7, la journée du 11/11/2023 annulée en raison des intempéries est remise au 16/12/2023.

U7 : Manque compte rendu : Secteur 2 (Limoges Foot) - Secteur 3 (Panazol) - Secteur 8 (Foot Sud)

U9 : Manque compte rendu : Secteur 3 (Mayotte) - Secteur 6 (Rilhac-Rancon) - Secteur 7 (Limoges Vigenal) / Secteur 10 (Séreilhac) - Secteur 11 (Boisseuil)

RAPPEL : Les Comptes Rendus de Plateau sont à retourner au District sous 48H, au plus tard le mercredi suivant le plateau, 12H.

U9/U7 : RAPPEL : Tout plateau annulé doit être signalé au District.

La commission Foot Animation vous informe que si un club ne peut pas organiser son plateau, c'est automatiquement un club du même secteur qui devra recevoir afin que les enfants puissent jouer.

Rappel : 3 équipes par club sur un même secteur.

Pour la Commission Foot Animation,
Christine DELEBECQUE

Le Président de la Commission,
Bernard COUDERT